



Madame, Monsieur,
Chers administrés,

L'annonce du confinement généralisé pèse sur la conjoncture actuelle et nous sommes toujours régentés par la COVID 19. Le mois d'avril est soumis, une fois de plus, à des mesures qui ralentissent la vie en général et nos dossiers en cours. Pourtant malgré cette ambiance plus que morose nos projets continuent d'avancer :

- Le Cabinet de Géomètre Merle, Vittel prépare le dossier piquetage de la voirie ainsi que des lots du terrain à bâtir (verger Sylvestre) .
- Cabinet d'architecte Stéphane DELOY travaille sur les plans de la Maison Sylvestre et la création des 2 logements.
- Terrain de la MAM intègrera le budget communal le 13 avril 2021 lors du prochain vote du budget.
- Piquetage du terrain
- La Maitrise d'ouvrage de l'enfouissement des lignes a été confié au Cabinet « Armonie environnement » de Bulgnéville pour la grande rue et la rue Cannelle

Pour vos loisirs, vous comprendrez que, pour le moment, contraints au respect des injonctions gouvernementales, il n'y a pas grand-chose que nous puissions organiser.

Comme vous pouvez le constater nous faisons au mieux dans des circonstances exceptionnelles, qui, rendent plus complexes nos activités et le bon déroulement des dossiers cités précédemment.

Gardons confiance et restons solidaires avec ceux dont la vie est encore plus impactée que les nôtres.

Votre dévoué Maire, Sylvain GLORIOT

Compte rendu de Séance du Jeudi 11 Février 2021

L'an 2021 et le Jeudi 11 Février 2021 à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE MOUGENOT sous la présidence de

GLORIOT Sylvain, Maire

Présents : M. GLORIOT Sylvain, Maire, Mmes : LOYAL Claire, PATARD Sandrine, SENDEL Danièle, Melle BRIGUÉ Coralie, MM : BOIVIN Richard, COLLIOT Sébastien, GAUTHIER Dimitri, GOLE Pascal, LOMON Michel, LOMON Mickaël

AVIS SUR LA DEMANDE D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE réf. : 20210005

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Informatisation Communale des Vosges, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur : les demandes d'adhésion de :

- Le Syndicat des Jeunes Chênes (canton de Charmes)
- Le Syndicat de la station d'épuration du Thillot (canton du Thillot)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour l'adhésion des collectivités citées.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

ADHESION DE COLLECTIVITES AUX COMPETENCES A CARTE N° 1 ET N° 2 AU SDANC réf. : 20210006

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte départemental d'assainissement non-collectif, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur : les demandes d'adhésion de :

- 10 collectivités à la compétence à la carte n° 1 "Réhabilitation"

- 8 collectivités à la compétence à la carte n° 2 "Entretien"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce pour l'adhésion des collectivités citées.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

LE PRIX DU M2 DE TERRAIN A BÂTIR GRANDE RUE réf. : 20210001

Suite à l'acquisition de la propriété SYLVESTRE, le Conseil Municipal décide de créer 2 logements (rénovation de la maison Sylvestre et construction d'un nouvel appartement sur la parcelle attenante suite à la démolition des engrangements.

De plus, un lotissement de 3 parcelles viabilisées sera fait dans le verger derrière la propriété. Un terrain de 795.35 m2 se trouvant déjà en bordure de route est mis en vente dès maintenant ;

Le Conseil Municipal fixe le prix du m2 pour ces 4 parcelles : 15 € le M2 H.T. (hors frais de notaire). Un budget lotissement sera créé pour les 3 parcelles qui seront viabilisées.
A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

ACHAT TERRAIN LOYAL réf : 20200002

Madame Claire LOYAL est sortie de la salle et n'a pas participé au débat.

Suite à la mise en vente du terrain cadastré AA 137 Le village, d'une superficie de 157 m2 de Madame et Monsieur Damien LOYAL à la commune, le Conseil Municipal décide d'en faire l'acquisition pour un montant de 1 500 € hors frais de notaire. Les crédits sont prévus au budget communal.
Les frais de notaire sont à la charge de l'acheteur.
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes correspondants.

A la majorité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX GRANDE RUE ET RUE CANELLE réf. : 20200003

Monsieur le Maire présente le projet suivant : Enfouissement des réseaux Grande Rue et Rue Cannelle

Monsieur le Maire précise que le coût de l'opération s'élève à 163 123.24 € H.T. et précise que ces travaux sont susceptibles d'être financés par le Département des Vosges au titre du FACE C ou du Programme Départemental "Environnement" ou par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges au titre du Programme Environnement des Vosges en date du 19 juin 2018.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques envisagés seront menés en étroite coordination avec des travaux :

- d'enfouissement du réseau France Télécom,
- d'enfouissement du réseau d'éclairage public,
- de réfection de chaussée,
- de réfection des trottoirs,
- d'assainissement ou d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant de 163 123.24 € H.T.
- AUTORISE la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, Maître d'ouvrage, sous réserve de l'octroi d'une subvention
- S'ENGAGE à verser au Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges dès que la demande lui en sera faite la somme de 69 861.34 €. Représentant 24 % du montant des travaux HT, plafonné à 90 000 € HT de travaux puis 66 % du montant HT des travaux au-delà de ce montant.
- DEMANDE l'attente de l'attribution de la subvention pour engager l'opération.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

PROGRAMME 2021-2022 TRAVAUX DE VOIRIE, EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE réf. : 20210004

Après présentation du programme de travaux de voirie, eau potable et défense incendie, le Conseil Municipal décide de confier le marché de Maitrise d'Œuvre à la SARL Armonie Environnement, 41 Belle Rue 88140 BULGNEVILLE.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat correspondant d'un montant 22 455 € H.T.

Les crédits seront prévus au Budget Communal 2021
A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

SUBVENTION ASSOCIATION 2021 réf : 20210007

Après présentation d'une demande de subvention, le Conseil Municipal décide d'octroyer au Souvenir Français, une subvention de 150 € .

La somme de 150 € sera budgétisée à l'article 6574 du budget communal 2021

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à : 19H :45 En mairie, le11 février 2021.

Le Maire
Sylvain GLORIOT

LES TERRAINS A BÂTIR

- DANS LE LOTISSEMENT 3 parcelles

Au prix de 18€ TTC le m2, hors frais de notaire

LOT N°1 919,40 m2

LOT N°2 907,90 m2

LOT N°3 803,90 m2

- UN TERRAIN GRANDE RUE (ancien potager maison Sylvestre)

Au prix de 18€ TTC le m2, hors frais de Notaire.

Lot indépendant jouxtant la maison et clos de 3 murs de 795,35m2.

Ce lot est disponible à la vente de suite.

PLAN DE MASSE DU LOTISSEMENT



PLAN MASSE	ECHELLE:	Conformément à l'article 11 de la loi n° 90-12 du 11 mars 1990, l'utilisation ou la reproduction de ce document est interdite sans l'accord écrit de l'auteur, sauf autorisation contraire.	A2n Architecture Delphine Diptre Architecte www.a2narchitecture.fr Tél. 01 20 39 81 30	PROJET DE :	Création de deux logements
	1/300	PMASSE_000000	DATE: 18.12.2020	LIEUX COMMUNAUX:	Grande Rue - 85 140 SAUXURES LES BULGNEVILLE Commune de SAUXURES LES BULGNEVILLE représentée par M. GLORIOT, le Maire

• LES 2 HABITATIONS MAISON ET GRANGE SYLVESTRE

1. Ancienne maison sera réhabilitée en habitation pour personnes à mobilité réduite avec un jardin sur l'arrière.

Rez de chaussée aux normes PMR

Grande pièce à vivre et cuisine aménagée et équipée

1Chambre, 1Salle d'eau

1^{er} étage

2 chambres, 1 salle de bains, 1grenier

2. L'ancienne grange à déconstruire et à rebâtir en habitation pour personnes à mobilité réduite avec jardin sur l'arrière.

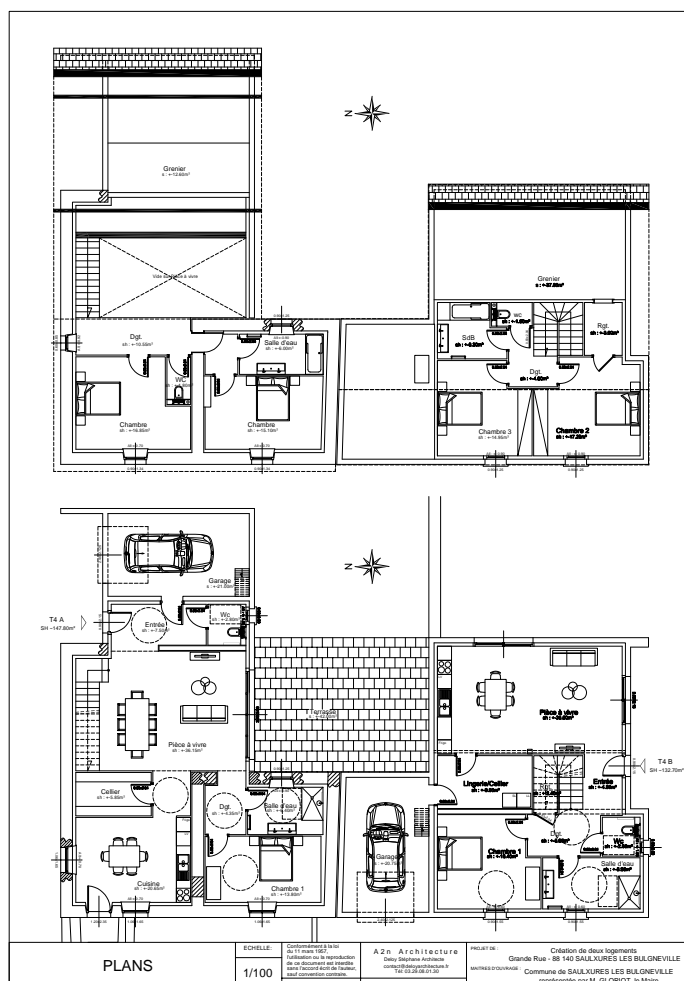
Rez de chaussée aux normes PMR

Grande pièce à vivre et cuisine aménagée et équipée

1Chambre, 1Salle d'eau

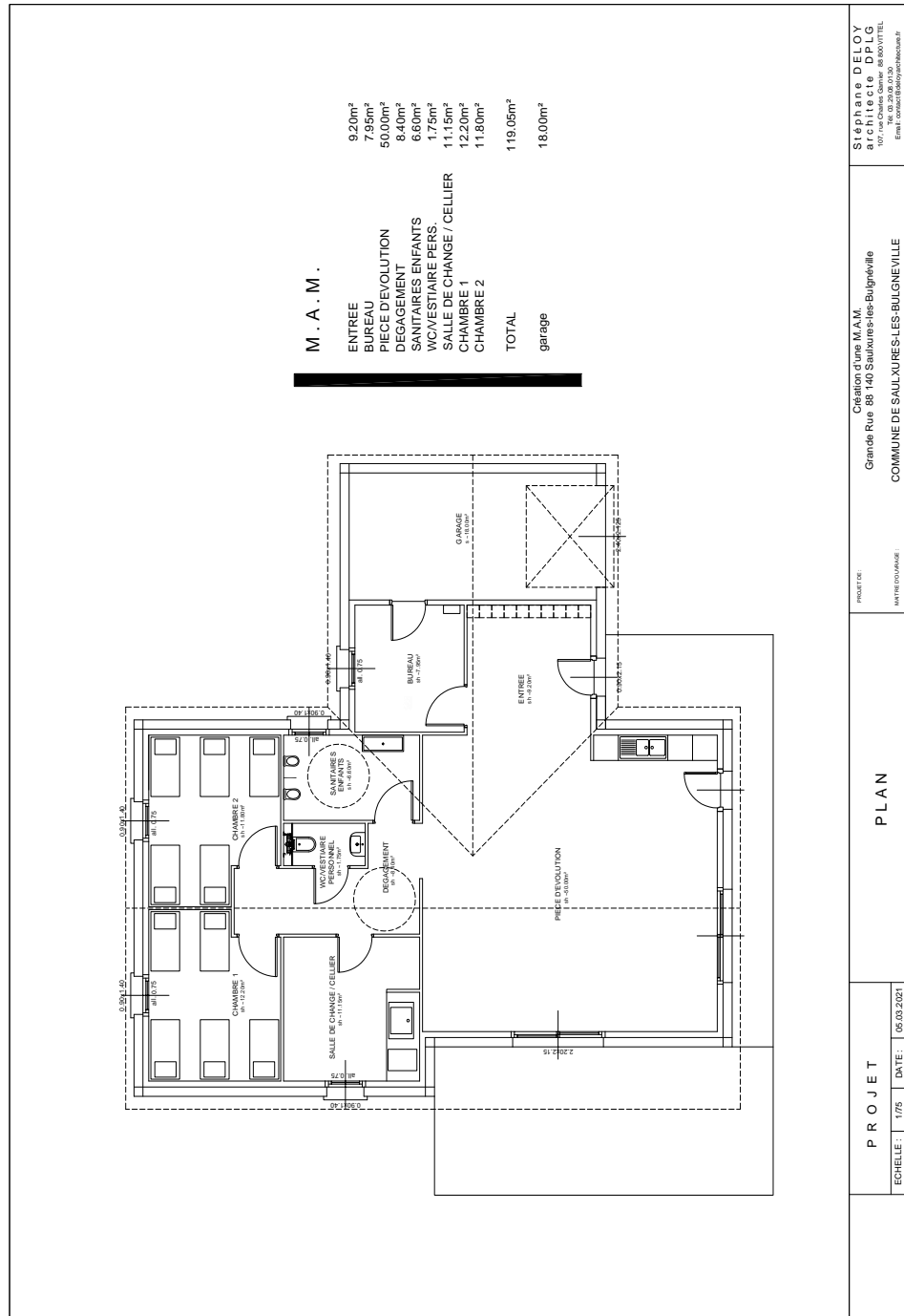
1^{er} étage

2 chambres, 1 salle de bains, 1grenier



LA MAISON D'ASSISTANCE MATERNELLE : MAM

Cette maison d'une surface de 119,05 m² prendra place sur la dernière parcelle du lotissement du « Clos du Lavoir ».



PROJET	DATE : 05.03.2021	PLAN	Création d'une M.A.M. Grande Rue 88 140 Saulxures-les-Bulgnéville COMMUNE DE SAULXURES-LES-BULGNEVILLE
ECHELLE : 1/75			PROJETEUR : MATHEO (DIPLOME)
			Stéphane DELOY architecte DPLG 107 rue Charles Guéret 88100 VITTEL Email : contact@stephandedeloy.com

GARAGES COMMUNAUX



Durant l'hiver, les employés communaux ainsi que Bernard Français pour l'électricité, ont construit un bâtiment, adossé au local technique, rue cannelle, abritant 3 garages.

Nous les remercions et les félicitons car cette réalisation va permettre de mieux gérer le stockage du matériel.

EGLISE

Agnès, employée communale, a entrepris le grand nettoyage de « Printemps » dans les sacristies. Grâce à ce rangement la vitrine, à l'entrée de l'église, va s'enrichir de quelques belles anciennes et touchantes trouvailles.

Vous y verrez notamment le moulage en plâtre, sous un globe de verre, de la main de Madame Raillardy De Prautois sur son lit de mort.



COMMUNICATION

NOUS VOUS INFORMONS QUE VOUS POUVEZ CONSULTER

[LE SITE DE LA MAIRIE](http://www.saulxures-les-bulgneville.fr)

www.saulxures-les-bulgneville.fr

TRAVAUX D'EQUIPEMENTS, MODERNISATION ET AMENAGEMENT DES RESEAUX ET DE L'ESPACE PUBLIC

Le CM a décidé l'enfouissement des réseaux électriques sous la direction du Syndicat d'Électricité des Vosges, ainsi que les travaux des lignes Télécom et Éclairage public. Ces gros travaux se réaliseront en 3 tranches et nous serons bien entendu subventionnés, vous conférer au compte rendu du CM ci-dessus.

1^{ère} tranche

Grande Rue	400 m
Rue Cannelle	200 m

2^{ème} tranche

Petite Rue	300 m
Rue du Faubourg	150 m

3^{ème} tranche

Rue du Château	430 m
Rue de la Croix	180 m
Rue du 29 juillet 44	110 m
Rue des Vignes	100 m

Ce chantier va s'étaler durant tout le mandat et les délais ne dépendront pas de nous.

L'enfouissement des lignes va nous permettre de vérifier nos réseaux d'eau, assainissement et pour finir, nous procéderons aux travaux de voirie. Nous redessinerons les voies de circulation et les trottoirs afin de sécuriser les déplacements piétons et le flux des véhicules, tout en embellissant le paysage urbain.

Comme annoncé dans le bulletin N°2 d'octobre 2020, l'instruction du dossier par les services concernés avance et le cabinet « Armonie Environnement » de Bulgnéville a été mandaté par délibération du CM pour la Maitrise d'Œuvre. Le cabinet aura la mission d'étudier, de contrôler et de suivre les travaux de :

Voirie,
Eau Potable et
Défense Incendie

Les relevés topographiques sont en cours Grande Rue et rue Cannelle.

CARNET DE VIE



Nous sommes heureux d'accueillir au sein de la commune Madame Sandrine Patard ainsi que ses deux filles, Marianne et Manon. Nous leur souhaitons une excellente installation dans leur maison, Grande Rue. Nous nous réjouissons de ce « Retour aux sources » dans leur village natal. Bienvenue à vous!

LES ASSOCIATIONS



« Suite à une concertation avec tous les membres de Saulxures Animations, Madame Ludivine **Paillette** informe que l'association ne prévoit aucune manifestation avant l'automne 2021 en raison du Covid 19 »



LE RACING CLUB DE SAULXURES LES BULGNEVILLE
RCSB



A ce jour, nous n'avons malheureusement pas de nouvelles informations quant à la reprise des entraînements et des matchs. Nous prenons notre « mal en patience » dans l'attente du plaisir de vous retrouver autour du terrain ou pour partager un moment de convivialité.

« Les Toqués du RCSB »

Reprennent du service et se préparent à vous livrer un déjeuner tout prêt le :
[Dimanche 25 avril 2021... A très bientôt !](#)

Commandez et vous serez livré.....Commandez et vous serez livré.....Commandez et vous serez livré.....



PÊCHE AU LAC



La saison de pêche 2021 est soumise aux règles gouvernementales et aux mesures de distanciation entre les pêcheurs. Nous comptons sur votre civisme pour les respecter. Les toutes dernières annonces Présidentielles nous obligent à encore plus de prudence.

Tarif des cartes de pêche :

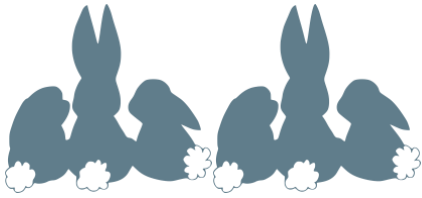
Carte annuelle habitant de Saulxures : **30 euros.**

Carte annuelle personne extérieure à Saulxures : **60 euros.**

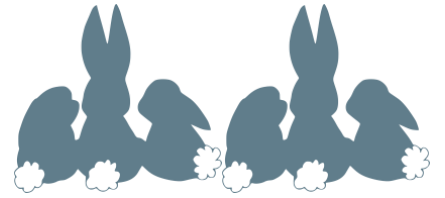
Carte à la journée :

10 euros : 3 cannes / 8 euros : 2 cannes/

4 euros : 1 canne.



PÂQUES



Les consignes sanitaires nous obligent à garder nos distances...

La pacifique « chasse à l'œuf » ne peut avoir lieu.

Ce sont donc les sujets en chocolat qui vont se déplacer et venir chez vous, grâce à l'aide de Sandrine et de Coralie !

Le Maire ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal souhaitent aux enfants de Saulxures, de la naissance à 12 ans, une très agréable dégustation de ces friandises Pascales !



"PRENEZ SUR VOUS, OÙ QUE VOUS VIVIEZ,
DE DONNER DE LA JOIE ET DE L'ESPOIR AUTOUR DE VOUS."

Nelson Mandela

**JOYEUSES FETES DE PÂQUES A TOUS
ET A TRÈS BIENTÔT !**